



HAL
open science

L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif central à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer (Ardèche, Loire et Rhône) : données récentes et perspectives

Fabien Delrieu, Pierre Dutreuil, Fanny Granier

► To cite this version:

Fabien Delrieu, Pierre Dutreuil, Fanny Granier. L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif central à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer (Ardèche, Loire et Rhône) : données récentes et perspectives. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2014, 32, pp.35-42. hal-02043663

HAL Id: hal-02043663

<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02043663>

Submitted on 27 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**L'HABITAT FORTIFIÉ SUR LE VERSANT ORIENTAL DU MASSIF CENTRAL
À L'ÂGE DU BRONZE ET AU 1^{ER} ÂGE DU FER
(ARDÈCHE, LOIRE ET RHÔNE) :
DONNÉES RÉCENTES ET PERSPECTIVES**

Fabien DELRIEU
SRA Rhône-Alpes – UMR 5138,
Pierre DUTREUIL
Université Lyon 2 – UMR 5138,
et Fanny GRANIER
Archeodunum – UMR 5138

Problématique et activité 2012/2013

Ce programme, initié en 2012 concerne l'étude de l'habitat fortifié dans la partie rhône-alpine du Massif central qui constitue également à son flanc oriental (départements de l'Ardèche de la Loire et du Rhône). Le cadre chronologique concerne l'ensemble de l'âge du Bronze et du 1^{er} âge du Fer, depuis l'étape initiale du Bronze ancien jusqu'à La Tène A1 comprise. L'intégralité des sites fortifiés de manière visible (rempart) ou naturelle (topographie) et possédant une attribution chronologique avérée ou potentielle à l'âge du Bronze ou au 1^{er} âge du Fer ont constitué le corpus de base en préambule de l'étude. Au final 68 sites constituent actuellement le corpus d'étude après les travaux de vérification et de prospection menés en 2012 et 2013 (Fig.1).

Depuis 2012 un important travail de relevés sur le terrain a été entrepris. Pour pallier à une lacune documentaire considérable, trente sites ont bénéficié en 2012 et 2013 de relevés topographiques complets. L'effort a porté principalement sur les secteurs les moins bien documentés à savoir les départements de la Loire et du Rhône et le nord du département de l'Ardèche.

Le dépouillement de la documentation ancienne a permis de reprendre l'étude de plusieurs sites à l'intérêt scientifique évident. Ainsi, Fanny Granier a étudié la documentation correspondant au site du « Châtelard » de Courzieu (Rhône) en reprenant les minutes de fouilles anciennes et en étudiant de manière exhaustive le mobilier céramique issu de ces opérations afférentes. Ainsi, trois occupations correspondant au Bronze final I, Bronze final IIIa et Hallstatt moyen et/ou final ont pu être mises en évidence dans l'emprise du site. « Le Pic de la Violette » à Périgneux (Loire) a également fait l'objet d'une reprise complète par Pierre Dutreuil dans le cadre de son master 1 (le 1^{er} âge du Fer dans le département de la Loire). Les minutes de fouille de J.-P. Thévenot ont ainsi été dépouillées et synthétisées et le mobilier hallstattien issu de ces fouilles a été dessiné et étudié. Une occupation attribuable au Hallstatt moyen et/ou final a ainsi pu être caractérisée sur la partie sommitale du site.

L'année 2013 a été majoritairement consacrée à une importante activité de terrain. Deux zones ont fait l'objet de prospections alliant découverte de sites fortifiés inédits et vérification et cartographie de sites déjà référencés par la carte archéologique nationale. La première zone a été prospectée par Bastien Dubuis (INRAP GEN) dans les environs de Thizy (69) de part et d'autre de la limite départementale entre le Rhône et la Loire. Cette région du Haut Beaujolais, qui constituait jusqu'à présent un véritable désert archéologique a finalement révélé la présence d'une douzaine de fortifications (enceintes principalement) potentiellement attribuables à la période protohistorique. La seconde zone de prospection correspondait au massif de la « Dent de Rez » en Ardèche méridionale, sur les communes de Saint-Remèze, Gras, Vallon-Pont d'Arc et Lagorce. Ce secteur a été prospecté par Lucile Brunaux dans la cadre d'un Master 1 soutenu avec succès à l'Université de Clermont-Ferrand 2 Blaise Pascal. Douze sites dont trois sont inédits ont constitué son corpus d'étude.

Quatre sites déjà référencés dans le corpus établi en 2012 puis 2013 ont de plus fait l'objet de sondages archéologiques:

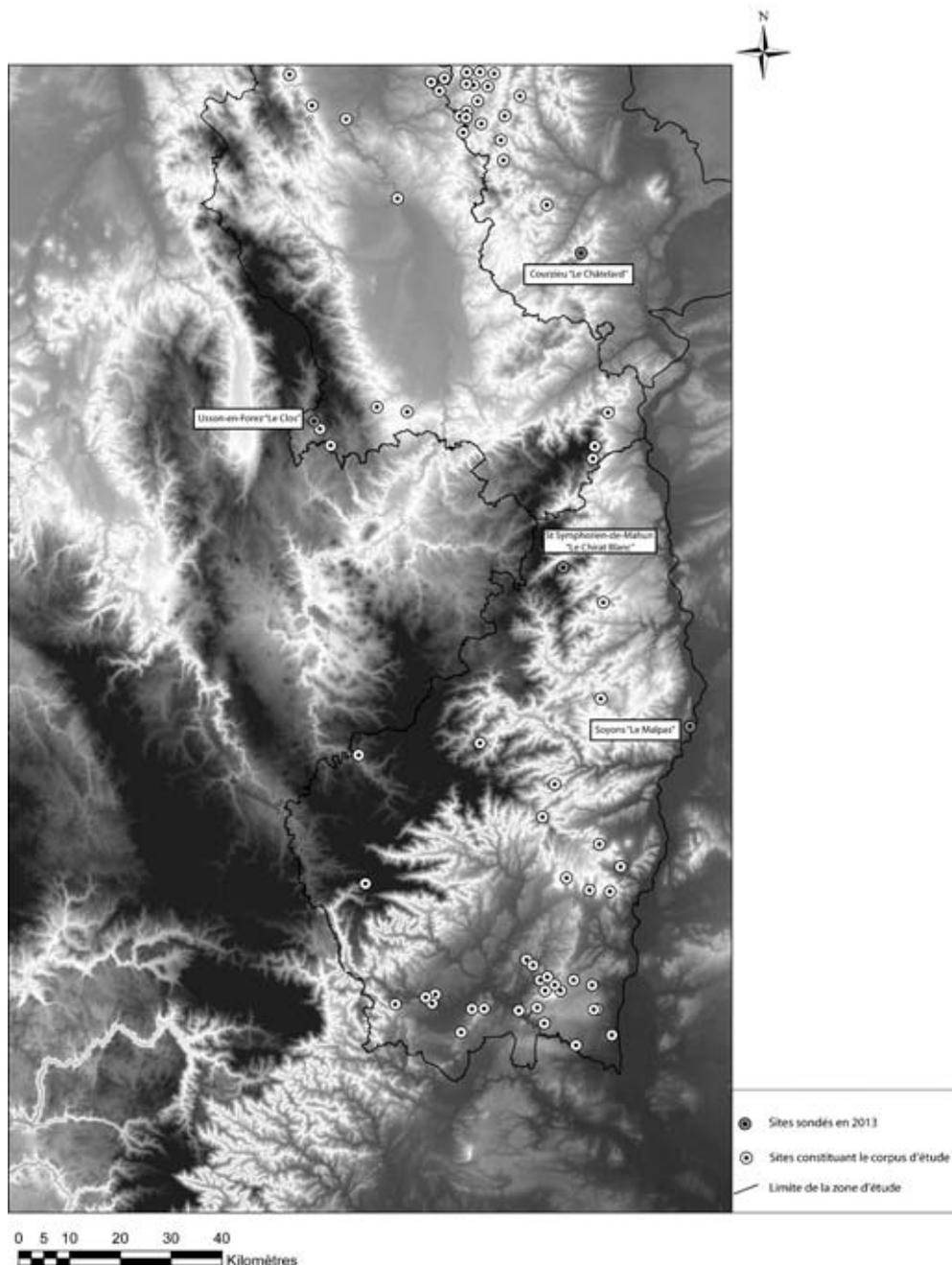


Fig. 1 : Cartographie des sites constituant le corpus d'étude et des sites sondés en 2013.

Soyons « le Malpas »

Le promontoire du « Malpas » à Soyons (Ardèche) est une éminence karstique de la région de Valence qui surplombe directement le cours du Rhône sur sa rive ardéchoise. Le site couvre une surface d'environ deux hectares. Il est bordé par d'imposantes falaises sur ses flancs nord, est et ouest, le côté sud, moins marqué topographiquement, a été barré par un système fortifié réutilisés à de multiples reprises jusqu'au 17ème siècle. La partie interne du site, actuellement classée zone naturelle, est caractérisée par de forts pendages et par la présence de terrasses agricoles dont la phase de fonctionnement évolue entre la fin du Moyen âge et l'époque Contemporaine.

Particulièrement visible dans le paysage et notamment depuis le cours du Rhône, ce site a été l'objet de nombreuses campagnes de fouilles et de sondages entre 1955 et 1965 (Blanc et Vallette 1958) par A. Blanc assisté en 1958 de J.-J. Hatt (Hatt 1959) puis en 1997, puis par P. Vallette et le Club archéologique Crouzet entre 1963 et 1965, et enfin par O. Darnaud G. Dal-Pra. Ces

multiples interventions ont permis de mieux cerner la chronologie de l'occupation protohistorique se développant sur la partie sommitale de l'éminence (Courtial 1999 et 2001). La stratigraphie du site a ainsi été mise en évidence dès 1958 le long du système défensif et a permis de caractériser la chronologie des grandes étapes de l'occupation du site entre le Bronze final IIIb et le 5ème siècle ap. J.-C.. En 2013 une série de sondages ont été conduits afin d'affiner l'attribution chronologique des grandes phases d'occupation du site, de confirmer leur extension spatiale et leur puissance stratigraphique.

La genèse du site

Les premiers stigmates de fréquentation du site correspondent à une occupation du Néolithique moyen (Chasséen). La découverte de quelques éléments céramique et lithiques attribuables à cette séquence chronologique attestent pour le moins d'une fréquentation du site à cette période. Cependant aucun niveau ou structure archéologique n'a pu être associé à cette phase, l'essentiel du mobilier archéologique ayant été mis au jour en position secondaire, notamment dans les niveaux de l'âge du Fer.

Par la suite le site semble connaître une occupation relativement marquée au cours du Bronze final IIIb. Un important corpus céramique correspondant à cette période a été mis au jour lors des différentes interventions menées sur le site depuis les années 1950 en de multiples points du promontoire.

Ces occupations anciennes du site ont pu être documentées en 2013 par la fouille d'un niveau d'érosion (Sondage n°2, US16) situé à la base de la séquence stratigraphique observée au niveau du système défensif.

L'occupation du Hallstatt final

Par la suite, le promontoire est réoccupé et fortifié de manière intense au cours du Hallstatt final avec la mise en place d'une fortification sur le flanc méridional du plateau (Fig.2). Ce rempart/terrasse est fondé sur le niveau d'érosion correspondant à l'US 16 du Sondage n°2. Il est constitué de deux parements aménagés à l'aide de blocs de calcaire locaux. Sa masse interne est composée de quelques blocs de la même roche liés avec un important apport de limon loessique d'origine locale également. Un niveau de circulation a été aménagé sur la partie sommitale de la courtine par l'apport d'un plaquage d'argile et de lœss induré. La rubéfaction de la partie sommitale de ce sol atteste d'une phase de combustion marquée qu'il est pour l'heure impossible de caractériser d'un point de vue spatial et fonctionnel. Des niveaux d'occupation contemporains de système défensif se développent en arrière selon deux étapes bien distinctes. Le mobilier associé à ces séquences stratigraphiques permet d'attribuer cette occupation à une phase évoluant entre la fin du 6ème et la fin du 5ème siècle av J.-C. (chronologie restant à affiner, étude en cours). Quelques structures domestiques (segment de solin et de fossé, foyers et fosses) ont pu être attribuées à cette séquence chronologique. L'assemblage céramique mis au jour est marqué par une proportion très majoritaire de récipients non tournés d'origine locale et par quelques tessons correspondant à des productions tournée méridionales: amphores massaliètes, céramique peinte à pâte claire et grise monochrome principalement (Bellon et Perrin 1990 et 1992). Un dé en os associé au niveau d'occupation le plus récent de la séquence (Sondage n°2, US11) vient également compléter le très faible corpus d'objets de ce type documentés en Gaule centrale et méridionale pour le 5ème siècle av. J.-C.

La partie interne du site semble également occupée de manière significative au cours du Hallstatt final comme l'atteste l'observation en 1964 puis en 2013 (Sondage n°1, US 05) d'un niveau correspondant à cette séquence chronologique sur le versant nord du promontoire.

Il faut également signaler que plusieurs secteurs situés au pied du site et probablement le long d'un bras du Rhône ont également été occupés durant les mêmes séquences chronologiques (sites de la « Brégoule », de la « Cour Dumazel » et de la « Mairie »). Les investigations sur ces zones sont cependant trop modestes pour pouvoir déterminer la fonction exacte de ces aménagements (quartiers dédiés à la production artisanale et/ou aménagement portuaire sur la rive occidentale du Rhône)

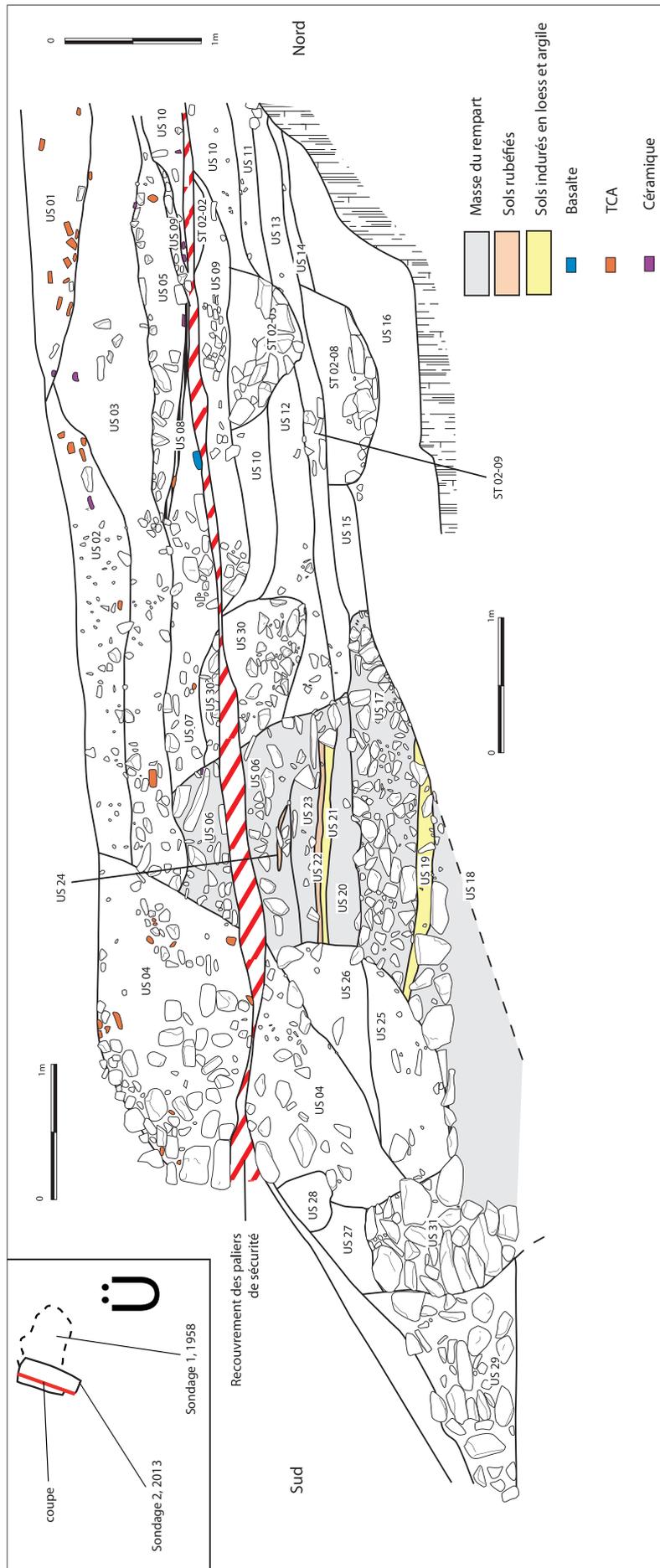


Fig.2: Coupe du système défensif correspondant au site de Soyons «Le Malpas»

Perspectives

L'intervention conduite en 2013 a permis de confirmer en partie les observations produites lors des investigations précédentes. Les deux principales phases d'occupation correspondant au Hallstatt final et à La Tène finale ont été confirmées. Ces deux grandes étapes, auxquelles il faut rajouter le Bronze final IIIb, correspondent bien aux trois phases classiques d'occupation des sites fortifiés de hauteur que l'on peut observer ailleurs en Gaule non méditerranéenne. Il convient maintenant d'aller au-delà de la caractérisation chronologique de ces occupations en documentant, par la fouille de secteurs plus importants, la structuration interne du site et bien évidemment de ce fait engager la réflexion sur le statut de ces différentes occupations. Il est évident que la localisation du site sur les rives du Rhône, le long d'un axe privilégié de communication entre Gaule celtique et méditerranéenne tiendra une part prépondérante dans cette réflexion.

« Le Châtelard » à Courzieu (Rhône)

Le site de « Châtelard » de Courzieu est le seul à avoir livré des éléments de datation protohistoriques pour le département du Rhône. D'une superficie de moins d'un hectare, il est doté de deux enceintes. Il est connu depuis le XIXe siècle, et a fait l'objet de recherches dans la deuxième moitié du XXe siècle. Seule la partie sommitale avait alors bénéficié d'investigations limitées.

La reprise des données anciennes dans le cadre de ce programme a permis d'affiner la chronologie, qui pour la Protohistoire, concerne le Bronze final et le Hallstatt D. La campagne de sondages menée au cours de l'été 2013 s'est concentrée sur la datation des deux enceintes. La première semble avoir été mise en place au cours du Moyen-Âge central, tandis que l'attribution protohistorique de la seconde a été confirmée. Pour celle-ci, une occupation de l'âge du Fer a bien été identifiée, sous lequel est établi le niveau de fondation du rempart (Fig.3). Une nouvelle fouille, envisagée pour l'été 2015, devrait permettre d'apporter d'autres éléments de datation et de compréhension du site.

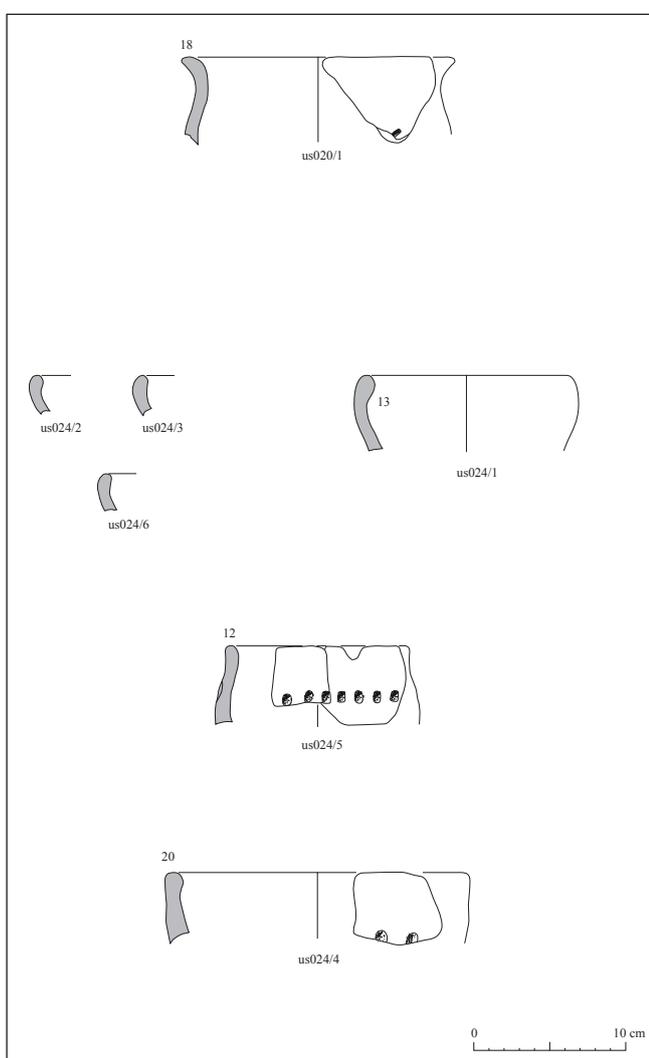


Fig. 3: Mobilier céramique attribué au Hallstatt D, Courzieu «Le Châtelard»

« Le Clos » à Usson-en-Forez (Loire)

Cette enceinte de 2ha a été découverte lors de leur campagne de prospection systématique sur la commune d'Usson-en-Forez. Il s'agit d'une éminence granitique dont la partie sommitale est encerclée par un rempart qui est conservé en élévation sur environ 80% de son tracé initial. Des prospections au sol ont permis de mettre au jour quelques tessons de céramique et d'amphores qui attestent d'une occupation laténienne et antique dans l'emprise de la fortification. Les sondages

mécaniques conduits en septembre 2013 ont confirmé la présence d'un système défensif palissadé fondé à l'aide d'une accumulation de blocs de granit. Une voie de sept mètres de large a également été identifiée au centre du site, elle est bordée par un fossé d'un côté et par un talus de l'autre. L'ensemble de ces aménagements peuvent être attribués chronologiquement au 1^{er} siècle de notre ère.

« Le Chirat Blanc » à Saint-Symphorien de Mahun (Ardèche)

Ce site fortifié de 1,5ha colonise la partie sommitale d'une éminence granitique culminant à 1146m d'altitude. Le système défensif est composé d'un rempart de 2 à 3m de large en moyenne limité à l'intérieur comme à l'extérieur par un parement de pierres sèches de bonne facture (Fig.4). Un système de voies internes en pierres sèches dessert des bâtiments quadrangulaires (au nombre de 72) dont l'assise en blocs de granit est encore observable au sol. Ces bâtiments sont généralement accolés les uns aux autres selon une organisation suivant les axes de circulation à l'intérieur du site. Les fouilles anciennes conduites sur le site en 1916 (C. Goury, C. Filhol et Dr. Plantier), en 1921 (H. Muller) et en 1963 (C. Poinard) n'ont pas permis de dater l'occupation principale du site mais il faut noter que la proximité architecturale existant entre le rempart et les bâtiments du « Chirat Blanc » et le site proche de la « Farre » à Saint-Andéol de Fourchades (attribué au Hallstatt final), permet d'envisager une datation centrée sur l'âge du Fer.

L'opération conduite en octobre 2013 a permis de documenter l'architecture de trois bâtiments. Quelques tessons de facture protohistorique ainsi qu'un couteau à soie en fer ont été mis en évidence dans l'un des bâtiments. Ces éléments présentent cependant un caractère trop ubiquiste pour pouvoir être datés de manière précise. Des datations 14C seront effectuées pour les trois bâtiments sur des charbons de bois prélevés dans les interstices de l'assise de base des bâtiments.

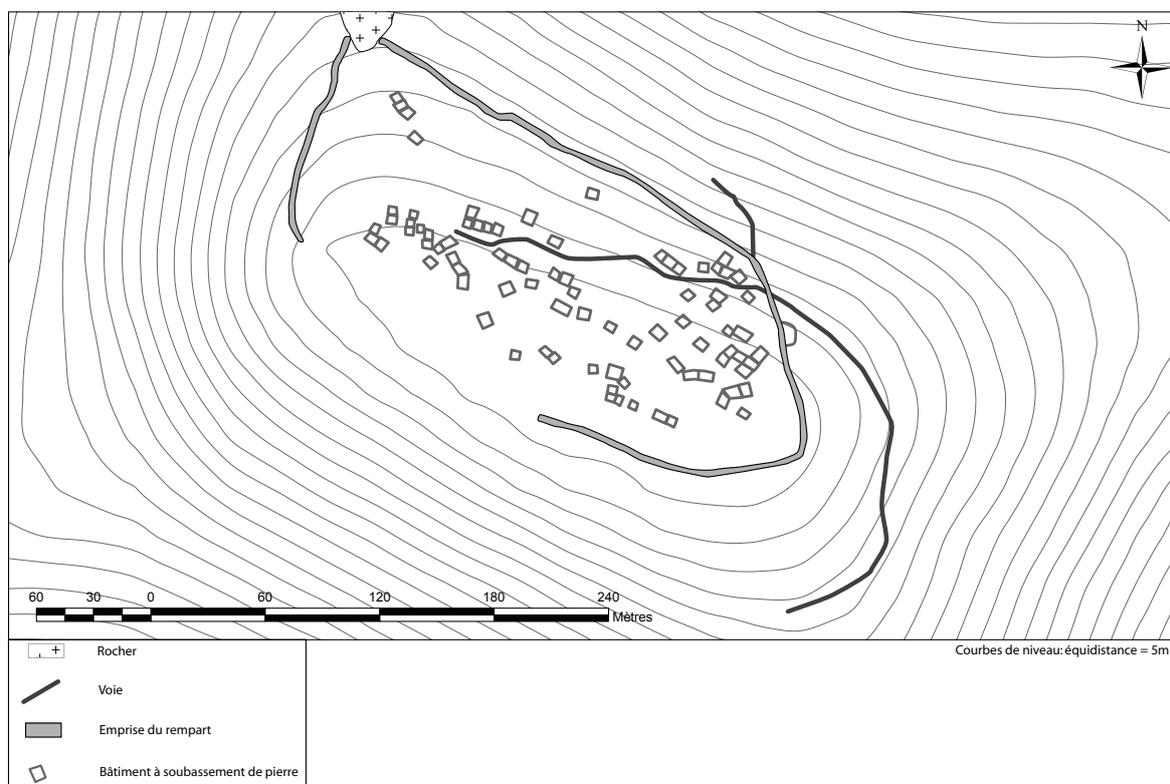


Fig. 4: Le rempart et les structures d'habitat du "Chirat Blanc" à Saint-Symphorien de Mahun

Synthèse sur la chronologie des occupations

La chronologie des occupations observées en l'état actuel de la documentation sont finalement assez cohérentes avec ce qui a pu être vu dans d'autres régions de France (Delrieu et San Juan 2011).

Le Bronze ancien correspond donc à une première phase protohistorique du développement de l'habitat fortifié. Si les sites sont pour l'heure peu nombreux (trois dont un au Bronze ancien 1 et deux au Bronze ancien 2) et si les stigmates d'occupation sont encore assez ténus, cette étape est cependant bien attestée et demande à être caractérisée et précisée d'un point de vue chronologique car les trois occurrences de ce maigre corpus couvrent l'ensemble de la séquence chronologique (de l'horizon épicanpaniforme pour Bourg-Saint-Andéol « Bois Sorbier 2 » aux prémices du Bronze moyen 1 pour Grospierres « Les Conchettes »).

Après une séquence relativement longue pendant laquelle l'habitat fortifié semble être peu usité par les populations protohistoriques au cours du Bronze moyen, le phénomène semble reprendre de l'ampleur au cours du Bronze final. Courzieu « Le Châtelard », le site daté le plus septentrional paraît occupé dès le Bronze final I, c'est pour l'heure l'unique cas dans le corpus d'étude. Il fonctionne chronologiquement de concert avec plusieurs sites jurassiens qui connaissent des occupations au cours de cette séquence qui est totalement absente plus au sud. Il semble en cela répondre à une influence septentrionale nette qui, au-delà de l'est de la France, connaît également une extension dans le nord du Bassin parisien et sur les rives de la Manche (Delrieu 2013).

C'est finalement au cours des étapes moyenne et récente du Bronze final que le phénomène de fortification de l'habitat connaît sa première phase d'acmé. La genèse de ce phénomène est à situer au cours du Bronze final IIIa (avec cependant un élément attribuable au Bronze final IIb à Grospierres « Les Conchettes ») (Durand 2000, p.7-8) avec trois sites qui connaissent une occupation ou une fréquentation au cours de cette étape chronologique. Mais c'est véritablement au cours du Bronze final IIIb que cette pratique de fortification de l'habitat se développe de manière plus significative. La zone d'étude est en cela parfaitement conforme avec ce qui a pu être observé ailleurs en France (Milcent 2009). Il faut cependant pondérer, en l'état actuel de la documentation, l'importance de la fortification dans ce phénomène d'agglomération de l'habitat au cours des étapes moyenne et récente du Bronze final. En effet, aucun système défensif observé ne peut, pour l'heure, être clairement attribué à cette séquence chronologique.

La pratique de fortification de l'habitat périclote par la suite au cours des étapes ancienne et moyenne du 1er âge du Fer. Seuls quelques sites subsistent ou sont fondés au cours de cette phase à l'échelle du territoire national. L'éperon barré de Scautres « Charaubarès » fait partie de cette modeste série avec une occupation, peut être en milieu ouvert, centrée sur le Hallstatt ancien.

Le Hallstatt final, la phase la plus récente de notre champ chronologique d'étude, semble être celle durant laquelle le phénomène de fortification de l'habitat prend le plus d'importance (treize sites présentant les stigmates d'occupations plus ou moins significatives). L'habitat fortifié semble se structurer et prendre des formes qu'il est possible de qualifier de proto-urbanisation comme à Soyons « Le Malpas ». Les systèmes défensifs semblent se faire plus complexes avec l'adjonction de tours ou de bastions comme à Bourg-Saint-Andéol « Bois Sorbier 1 » ou à Grospierres « Les Conchettes ». Ces sites semblent croître au rythme du développement du commerce entre le domaine hallstattien et les rives de la méditerranée suite à la fondation de Marseille. La présence parfois abondante de productions méditerranéennes importées dans les corpus céramique (amphores étrusques et massaliètes notamment) comme à Soyons « Le Malpas » ou à Saint-Martin-d'Ardèche « Saint-Etienne-de-Dions » semble plaider en faveur d'une étroite corrélation entre le développement de ce commerce et celui des sites situés en Ardèche méridionale ou sur les rives du Rhône.

Plus au nord l'absence de ces mobiliers d'importation dans les habitats fortifiés semble démontrer que pour les mêmes chronologies (2de moitié du 6ème siècle av. J.-C. et première moitié du 5èmes siècle av. J.-C.) l'impact de ces échanges est moindre. Il conviendra donc par la suite de caractériser cette dichotomie.

BIBLIOGRAPHIE

BLANC André et VALLETTE Paul 1958 — L'oppidum de Malpas à Soyons (Ardèche). Dans: *Cah. Rhodaniens*, V, pp. 74-79.

BELLON Catherine, PERRIN Franck 1990 — La circulation des amphores massaliètes dans la moyenne vallée du Rhône aux VI-Vèmes siècles avant J.-C. ; Dans BATS (M.), *Les amphores massaliètes : chronologie et diffusion : table ronde, Lattes 1989*, Lattes, Aix-en-Provence : ADAM, Université de Provence, pp. 247-252 (Etudes Massaliètes 3)

BELLON Catherine et PERRIN Franck 1992 — Mobilier d'origine et de filiation méditerranéenne dans la moyenne vallée du Rhône, entre Alpes et Massif Central. dans : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.) éd. - *Marseille grecque et la Gaule. Actes des colloques de Marseille (novembre 1990)*. Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 419-430 (Etudes Massaliètes, 3).

COURTIAL Jean-Claude 1999 — *L'oppidum de Soyons et les Segovellaunes aux Ages du Fer*, mémoire de maîtrise, université de Grenoble.

COURTIAL Jean-Claude 2001 — *Les échanges en moyenne-vallée du Rhône au cours de la protohistoire, le site de Soyons (07)*, mémoire de DEA, Université de Grenoble.

DELRIEU Fabien 2013: Chronologie et statut des sites fortifiés de hauteur au Bronze final et au 1^{er} Fer ancien dans le Nord-Ouest de la France (Haute-Normandie, Basse-Normandie et Bretagne), in. *L'âge du Fer en Europe, Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz, Mémoires 32, Ausonius ed.*, p.131-146

DELRIEU Fabien et SAN JUAN. Guy 2011 : Les éperons barrés et petites enceintes du Bronze final/1er âge du Fer en Normandie. In: Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S. et Villard-Le Tiec A. dir.: *L'âge du Fer en Basse-Normandie – Actes du XXXIII^{ème} colloque de l'AFEAF (Caen , 20-24 mai 2009) – Thème régional– Presses Universitaire de Franche -Comté.*

DURAND Eric 2000: L'habitat perché et fortifié des Conchettes aux V^e et début IV^e s. av. n. é., *Grou Peïro, Les nouveaux cahiers du Gropierrois*, n°4, 2000, p.1-23

HATT Jean-Jacques 1959 — Fouilles du Pègue (Drôme) et de Malpas (Ardèche) et leur signification pour la chronologie des invasions celtiques. Dans: *Compte-rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 103^e année*, N. 1, pp. 86-92.

MILCENT Pierre-Yves 2009: Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIII^e siècle av.J.-C. – in. Milcent P.-Y. et J. Vital (2009) : *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e – VII^e siècle av. J.-C.)*, Actes du colloque AFEAF/APRAB 2006 de Saint-Romain-en-Gal, Revue Archéologique de l'Est, 27e supplément., 453-477.